

La Ciotat, le 01/08/2024

## **Politique Handicap de Les Clés de la Formation**

Au sein de notre centre de formation, nous sommes engagés à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion pour toutes les personnes, quelles que soient leurs situations. Notre politique sur le handicap s'inscrit dans une démarche globale visant à garantir l'accès à la formation pour tous, conformément à la réglementation en vigueur et aux exigences de la certification Qualiopi.

### **1. Objectifs de notre politique handicap**

- Faciliter l'accès à nos formations pour les personnes en situation de handicap.
- Identifier et lever les obstacles rencontrés par les apprenants en situation de handicap.
- Assurer un accompagnement individualisé et adapté.
- Former et sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs à la prise en charge du handicap.

### **2. Engagements clés**

#### **1. Accessibilité des locaux :**

Nos infrastructures respectent les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous nous engageons à effectuer les aménagements nécessaires pour accueillir tout type de handicap

#### **2. Adaptation des formations :**

- Supports pédagogiques adaptés (documents en braille, formats numériques lisibles, supports audio).
- Modalités d'évaluation adaptées (temps supplémentaires, environnement spécifique).
- Intervention de formateurs ou d'accompagnants spécialisés si nécessaire.

#### **3. Accompagnement personnalisé :**

- Mise en place d'un entretien préalable avec le référent handicap pour identifier les besoins spécifiques.
- Plan d'accompagnement individualisé.

#### **LESCLESDELAFORMATION**

Siège: 214 avenue Calendal 13600 La Ciotat- tel: 0442 012 120 -

email: [contact@lesclesdelaformation.com](mailto:contact@lesclesdelaformation.com) - site: [www.lesclesdelaformation.com](http://www.lesclesdelaformation.com) - SAS au capital de 10005 €uros

siret : 512 204 223 00030 RCS Marseille - N°TVA intra : FR82512204223 -

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 13406 13 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### **4. Sensibilisation et formation du personnel :**

Nos équipes sont formées aux spécificités liées aux différents types de handicaps pour assurer un accueil et un suivi adaptés.

#### **5. Partenariats :**

Collaboration avec des organismes spécialisés tels que l'Agefiph, les MDPH et Cap Emploi pour garantir des conseils et un soutien adaptés.

### **3. Organisation interne**

- **Référent handicap :** Louis SASSATELLI

Ce collaborateur est chargé de coordonner toutes les actions relatives à la prise en charge des apprenants en situation de handicap.

- **Procédure d'accueil :**

Lors de l'inscription, un questionnaire est proposé pour identifier les besoins éventuels. Une analyse approfondie est menée pour adapter notre prestation.

### **4. Communication**

Notre engagement pour l'accueil des personnes en situation de handicap est clairement affiché sur nos supports de communication : site internet, brochures et documents contractuels.

### **5. Évaluation et amélioration continue**

Nous évaluons régulièrement l'efficacité de nos dispositifs à travers des retours d'expérience, des enquêtes de satisfaction et des audits internes. Les axes d'amélioration identifiés sont intégrés dans notre démarche Qualité.

### **Conclusion**

Notre centre de formation considère la diversité et l'inclusion comme des atouts majeurs. En développant une politique handicap forte, nous affirmons notre volonté de rendre nos formations accessibles à tous et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

**Louis Sassatelli**  
**President**